

Compte Rendu
Commission Vie Associative
Du jeudi 19 juin 2014 à 18h

Présents Gabrielle ROFFE ; Nathalie KLOCKER ; Michel FROUDIERE ;
Gérard GROUX ; Christian ROBERT ; Francis GEY ; Damien
COURVOISIER ; Alfred SANCHEZ ; Jean-Paul BOURQUIN ;
Laurence FRANCOIS

Invitée : Véronique GOEURY

Absents excusés : Philippe PERRET ; Noël-Pierre BUHLER

1 - Prise de contact

Chaque membre est invité à se présenter

2 - Fonctionnement

- Lecture du règlement intérieur
- Concernant l'article 2, les membres de la Commission appartenant ou ayant appartenu à un club ou association ont été désignés
 - ✓ Noël-Pierre BUHLER (CCE)
 - ✓ Michel FROUDIERE (FCE)
 - ✓ Gérard GROUX (FJEP)
 - ✓ Christian ROBERT (BCE)
 - ✓ Alfred SANCHEZ (Tarot)

Ils ne pourront participer aux débats concernant leur association que sur demande du président et seront tenus de s'abstenir sur toute décision prise par la Commission.

- Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

3 - Mode d'attribution des subventions pour l'année 2015

- La Commission proposera d'ici la fin de l'année 2014, un certain nombre de critères pertinents et objectifs permettant une attribution de subvention plus équitable et claire.
- Elle déterminera également la période de retrait des dossiers de demande de subvention ainsi que la date butoir de retour.
- Les dossiers seront examinés et traités en 2 séances distinctes.
 - ✓ Les dossiers de clubs ou associations fonctionnant en année civile

- ✓ Les autres fonctionnant en saison (de septembre à juin)

4 - Comité des Fêtes

Pour les membres de la Commission, la création d'un Comité des Fêtes est indispensable afin d'animer la vie de la Commune.

Son objectif est d'aider les associations et la ville, tant sur le plan humain, que matériel.

Il a été décidé par la Commission qu'il est important de se renseigner auprès d'autres Comités des Fêtes afin de voir leur fonctionnement.

Par ailleurs, la Commission a convenu qu'une information municipale sera diffusée afin que toute personne intéressée puisse rejoindre le Comité des Fêtes.

Enfin, Monsieur ROBERT a indiqué que la ville d'Etupes est invitée au rassemblement du Comité des Fêtes de Franche-Comté qui aura lieu à Exincourt, le dimanche 26 octobre.

5 - Journée des associations

Date fixée au 20 septembre 2014 sur le site des Vernes (Aire de jeux) de 10h à 17h.

Chaque associations sera sous un vite abri et présentera sa plaquette qui aura été mise à jour auparavant.

Deux propositions ont été discutées :

- ✓ Des démonstrations sur place pour celles qui le peuvent où sur des lieux dédiés pour celles qui pratiquent leurs activités dans un gymnase ou autre (Tennis, Badminton)
- ✓ Présentation de la plaquette et journée porte-ouverte dans la semaine suivante avec créneaux horaires pour pratique et démonstration.

La formule définitive sera adoptée le mardi 2 septembre 2014 à 18h lors d'une réunion où chaque association sera invitée.

6 - Téléthon

- Pour cette année 2014, la tendance serait plutôt dans le sens d »une autonomie de chaque association ou club pour l'organisation d'une manifestation propre à son activité.
- Une réflexion plus approfondie pour une autre forme de participation en 2015 sera menée dans les mois qui suivent.

Aucune autre question n'étant abordée, la séance est close à 20h.